
Se promener

À vélo, au cœur du bocage de l'Avesnois

Notre journaliste Jean-Baptiste Allouard n'est pas un inconditionnel de la petite reine, mais quand il s'agit de se balader pour le plaisir, il ne se fait guère prier. Surtout si on lui propose de découvrir la Voie Verte de l'Avesnois.

Des rails pour rappeler le passé du site

A l'origine voie de chemin de fer, la voie Verte de l'Avesnois c'est aujourd'hui un tronçon d'une petite trentaine de kilomètres qui relie Ferrière-la-Grande à Glageon.

Si le début du parcours, qui se fait devant l'ancienne gare de la commune, juste à côté de rails laissés dans un esprit patrimonial, est en terrain stabilisé, il suffit juste de faire quelques centaines de mètres, le temps d'arriver à Ferrière-la-Petite, pour se retrouver sur la portion bitumée qui court... jusqu'à Glageon, terminus de cette Voie Verte. Ce, grâce à un enrobé posé entre septembre 2019 et décembre 2020 dans le cadre d'un chantier initié par le Département, avec le soutien de l'Europe et de la Région Hauts-de-France.

Un chemin de promenade ouvert à tous

Pour l'anecdote, ce tronçon que j'emprunte fait partie de l'EuroVélo 3, appelée aussi la Scandibérique, parce qu'elle part de Trondheim en Norvège pour se terminer à Saint-Jacques-de-

Compostelle, en Espagne. Si la Voie Verte est un vrai plaisir lorsque vous êtes cycliste, elle l'est tout autant pour les autres promeneurs, notamment pour les personnes à mobilité réduite qui ne s'enlisent plus dans la boue. Quant aux cavaliers, ils ont pour eux une bande herbeuse balisée sur un côté du tracé, qui peut aussi être empruntée par les vététistes. En ce qui me concerne, n'étant pas vraiment équipé, et venu pour apprécier la faune et la flore, je suis resté sur l'enrobé tout au long de mon trajet, excepté sur les quelques centaines de mètres entre Ferrière-la-Grande et Ferrière-la-Petite.

Au départ de Ferrière-la-Grande ou d'un des 15 bourgs et villages traversés

Concernant l'équipement, notamment le vélo puisque c'est notre sujet, si vous en possédez un, quel qu'il soit, vélo de ville notamment, vous pouvez vous lancer sur la Voie Verte à n'importe quel endroit. Ce ne sont pas les entrées qui manquent sur ce tracé traversant 15 bourgs et villages. Sinon, vous pouvez en louer un pour 8 euros les deux heures (20 euros la journée) au départ de Ferrière-la-Grande, au Relais éco-vélo – c'est ce que j'ai fait – ou sur la base de loisirs du Val Joly (12,80 euros les deux heures, 16 euros la journée). Seul hic pour la base de loisirs, la distance qui la sépare de la Voie Verte, environ 5 kilomètres sur une D133 relativement fréquentée, surtout le week-end.

Un animateur très à cheval sur la sécurité

Pour la location, je me suis donc arrêté au Relais éco-vélo de Ferrière-la-Grande. J'ai été reçu par Jérôme, animateur du site, qui a pris le temps de me raconter l'histoire de l'ancienne gare. Il m'a également conseillé sur le vélo idéal pour faire ma petite randonnée sur la Voie Verte. Un choix parmi 26 VTT, dont quelques-uns sont réservés aux plus jeunes, tous nettoyés et prêts à partir. Le temps de signer un contrat de location, de régler et de laisser un chèque de caution, avant d'écouter ses dernières consignes. Après tout, je ne serai pas seul sur ce chemin, et autant connaître quelques règles de bonne conduite. Notre animateur insiste aussi sur la sécurité (port du casque obligatoire jusqu'à 12 ans, mais vivement conseillé au-delà). Il me confie enfin une petite trousse de réparation composée d'un démonte-pneu, d'une pompe et d'une chambre à air de rechange, sans oublier les traditionnelles rustines. Il est temps pour moi d'enfourcher mon vélo, et d'enclencher les premiers coups de pédales. Me voici parti pour quelques kilomètres... Irai-je au bout ? Mystère !

Ne pas oublier le retour

Attention ! Pensez à prendre un sac à dos dans lequel vous glisserez au moins une bouteille d'eau et quelques barres énergétiques si vous décidez d'aller assez loin. Parce qu'une fois arrivés à destination, n'oubliez pas qu'il y a un retour. En raison de la fatigue, vous risquez de mettre un peu plus de temps. D'autant plus que lorsque l'on s'engage sur la Voie Verte, on se laisse vite griser par un sentiment de liberté. Cette piste cyclable en plein milieu de la nature est une réelle bouffée d'oxygène. Relativement plat, le terrain permet de progresser assez vite. Ci et là, quelques ouvrages d'art ou vestiges perdus au milieu de la végétation, qui rappellent le passé SNCF de l'itinéraire. Ouvrez l'œil, et tentez de les repérer. Petite astuce, cela peut s'avérer très utile, emmenez avec

vous un foulard et une paire de lunettes, afin de ne pas être trop importuné par le nombre d'insectes volants non identifiés que vous risquez de percuter.

[Le Relais éco-vélo de Ferrière-la-Grande](#), 1, rue Aristide-Briand. Tél. +33 (0)3 27 66 90 65 ou +33 (0)6 77 31 78 86.

[Base de Loisirs du ValJoly](#). Tél. +33 (0)3 27 61 83 76

Un réseau points nœuds vélo dans l'Avesnois

Le réseau points nœuds vélo est un concept original de maillage et de fléchage par numéro. Il permet essentiellement de construire son itinéraire avant de partir sillonner le territoire selon ses envies et le nombre de kilomètres que l'on souhaite effectuer. Dans l'Avesnois, ce réseau qui intègre la Voie Verte est constitué d'un ensemble de 99 points, que l'on retrouve à différentes intersections. Au total, 1200 kilomètres de routes balisées, peu fréquentées par les automobilistes dans leur très grande majorité ! Dans le département, l'Avesnois est le deuxième secteur à bénéficier de cette initiative, après les Flandres. Une carte IGN, reprenant toutes les possibilités de circuit, est en vente 7 euros dans tous les offices de tourisme entre autres.

Un nouveau label pour le Relais éco-vélo

Le jeudi 9 juin, l'établissement ferriérois a reçu le label Accueil Vélo. Cette distinction – qui s'ajoute au label Gîtes de France 3 épis – a été remise par l'office de tourisme Sambre-Avesnois. Accueil Vélo est une marque nationale, et assure aux cyclistes de passage un accueil et des services à la hauteur de leurs besoins. Pour le recevoir, la structure sélectionnée doit se situer à moins de 5 kilomètres d'un itinéraire vélo, disposer d'équipements adaptés aux cyclistes (abri à vélo, espace de réparation, etc), tandis que son responsable doit être en capacité de conseiller ses visiteurs notamment sur la location de vélos ou les itinéraires à découvrir sur son territoire.

Vous aimerez aussi

—

[Se retrouver](#)

[**100 Cafés rando pour être sûr de réussir ses balades**](#)

—

--

—

-

[Se promener](#)

[**D'Hamel à Arleux grâce à une nouvelle voie verte**](#)

—

--

—

[Explorer](#)

Le nouveau réseau points-nœuds vélo arrive dans l'Avesnois !

—

-

-

De **ecarru**

Publié le **20 juin 2022**

Partager cette page

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez sur LinkedIn](#)
- [Partagez par email](#)